

COMMUNE DE DRACY LE FORT

ARRONDISSEMENT
DE CHALON SUR SAONE

CANTON DE GIVRY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S

République Française

SEANCE 6 septembre 2016

Nombre de membres
du CCAS : 15

(y compris le Président)

Date de la convocation :
30 août 2016

Délibération 5-2016

OBJET :
Tarifs location
« Accessoires » salle
polyvalente

Le Président du
C.C.A.S.
Olivier GROSJEAN



L'an 2016

Le 6 septembre à 18h30

Le C.C.A.S. de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : Monsieur Olivier GROSJEAN – Maire et Président.

Présents : Olivier GROSJEAN – Stéphane KIRCHE - Marie-Claude PALMACE – Séverine GOMES – Bernard FORGET – Annie LEGRAND – Dominique PETITJEAN - Alexandre BRON - Marie-Claire JULIEN.

Excusé ayant donné procuration :

Christian WAGENER procuration à Stéphane KIRCHE

Pascale COLIN procuration à Olivier GROSJEAN

Jean SURDEL procuration à Marie-Claude PALMACE

Florence LEBETTRE procuration à Alexandre BRON

Absentes :

Nathalie SCHOUMACHER

Josiane CARMINATI-LUCAS

Secrétaire de séance : Alexandre BRON

Le C.C.A.S. a fixé comme suit les « Tarifs Accessoires » de la salle polyvalente à compter du 7 septembre 2016 :

- Tables rondes : 7 €
- Mange debout : 5 €
- Ecran : 20 €

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture
le 31/09/2016 et publié, affiché ou notifié :

Le maire et Président

Les associations locales bénéficient du demi-tarif.

Accord à l'unanimité.

